

BOLLE (Arthur), Administrateur de sociétés (Villers-Poterie, 4.11.1862—Bruxelles, 2.9.1944). Fils de Désiré et de Demeure, Thérèse.

Fait ses études de géomètre à Liège. Il entre au service du cadastre à Bruxelles en qualité de surnuméraire, puis devient géomètre du cadastre et conservateur adjoint aux titres fonciers.

Bolle s'embarque en mai 1887 et arrive à Boma où il devient conservateur-adjoint aux titres fonciers. En 1888, il est géomètre du cadastre dont il assume les fonctions jusqu'en juin 1890 et rentre en Belgique où il reprend du service. Il retourne au Congo en mai 1891 et y séjourne jusqu'en juillet 1893. Pendant son séjour, il organise le service du cadastre de l'État Indépendant du Congo et devient directeur des Finances. Il organise également la perception des droits d'entrée qui venait d'être fixés par le protocole de Lisbonne. Bolle voyage aussi dans l'intérieur et délimite les stations de Lufu, Kimpese et Tumba.

Il rentre en congé via Zanzibar où il ramène des soldats rapatriés.

Pendant son séjour en Belgique, il occupe les fonctions de secrétaire général au Département des Finances.

Pour la 3^e fois, il reprend le chemin du Congo, cette fois, en qualité de directeur des Transports et y séjourne du 6 juillet 1894 à juin 1896. Rentré à Bruxelles, il assume les fonctions de sous-directeur des Finances, des Travaux Publics et de la Marine.

Le 6 mars 1898, il retourne au Congo comme commissaire général du Domaine privé du Roi. Il reconnaît l'hinterland du lac Léopold II entre les rivières Lukenie et Kiri, puis devient commissaire général du District du lac Léopold II.

A son retour, en mai 1899, il est nommé directeur des Finances.

En 1907, il quitte l'Administration et fonde la Société du Commerce intertropical qui devient dans la suite l'Intertropical-Comfina.

Le 14 novembre 1910, Bolle obtient pour 50 ans le droit d'établir un *pipe-line* entre

le Bas-Congo et le Stanley-Pool. Il venait d'en soumettre le projet au Conseil colonial.

Le rapport dit notamment : Dans l'espèce, ni l'État, ni le public n'ont de droit sur l'idée dont Bolle est l'auteur, et il ne serait ni juste, ni démocratique de lui refuser l'occasion d'en effectuer la réalisation, sous prétexte qu'il ne serait pas un grand capitaliste.

L'exécution de cet ouvrage est confiée à la Société des Pétroles au Congo qui est constituée le 30 octobre 1910. Bolle en devient administrateur. Il est également administrateur à la Citas et à la Niengele.

Il est président de l'Association des Intérêts coloniaux belges de 1921 à 1923 et vice-président de l'Association des Vétérans Coloniaux.

Jusqu'à la fin de sa vie, il ne cesse de s'occuper des affaires coloniales et a la joie d'assister au développement prodigieux de la Colonie dont il fut l'un des pionniers.

Poète à ses heures, il aime lire ses vers aux réunions familiales et entre intimes.

Il n'a malheureusement rien laissé de ces poésies presque toujours d'inspiration congolaise.

Il a écrit de nombreux articles, parmi lesquels il faut citer :

Le Katanga, province belge (Bull. Association des Licenciés de l'Université de Liège, oct. 1911). — *Le Congo belge* par Louis Franck (Vol. II, pp. 275-289) (en collaboration avec J. Van Hulst). — *Le Commerce au Katanga, in Le Mouvement géographique*, 7 janvier 1912. — *La Colonisation belge et l'initiative privée* (Brux., 1912, pp. 49-54).

Bolle était porteur de l'Étoile de Service à 3 raies ; commandeur de l'Ordre royal du Lion ; chevalier de l'Étoile noire du Bénin ; chevalier de la Légion d'honneur ; British War Medal 1914-1918 ; chevalier de l'Ordre de Léopold.

[R. C.] 13 octobre 1955.
F. Berlemont.

Bull. Ass. Vét. col., juin 1930, juin 1937, octobre 1944. — A. Chapeaux, *Le Congo*, p. 650. — *Mouv. géogr.*, 22 novembre 1924. — *Journal du Congo*, 27 janvier 1912. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. I, p. 407. — *Bull. Sté géogr. d'Anvers*, 1907-1908, p. 399.